

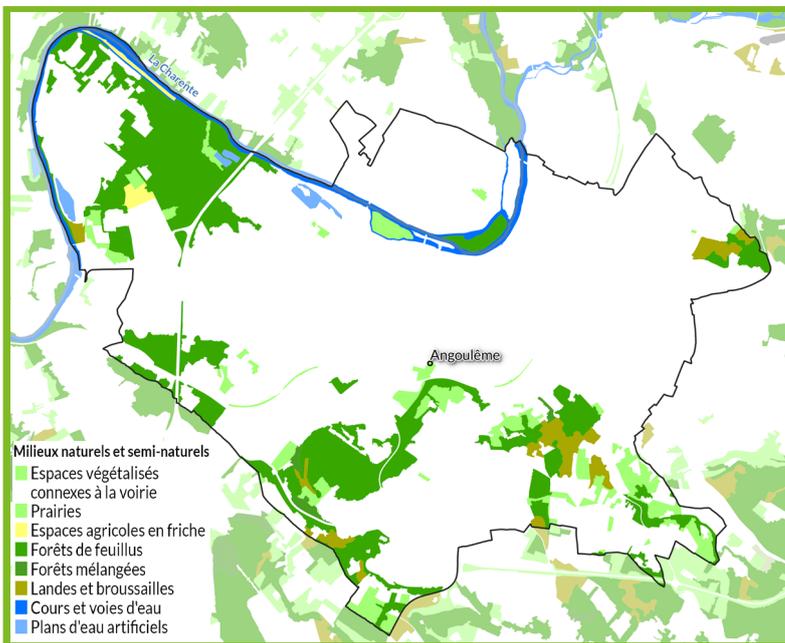


Commune d'Angoulême

Département

16

Carte d'identité de la collectivité



© ARB N-A

Superficie du territoire : 21,71 km²

Nombre d'habitants : 41 935

Communauté d'agglomération **Grand Angoulême**

Espaces protégés :

- ➔ **Sites classés «Monuments naturels» :** Remparts ceinture de voies promenades et glacis immédiats extérieur.
- ➔ **Sites inscrits «Monuments naturels» :** Quartiers anciens d'Angoulême, Colline Saint-Martin, Vallée des Eaux claires.
- ➔ **Cours d'eau classés, pour la continuité écologique :** l'Anguienne (sur 4.85km), la Charente (à l'aval du barrage de Lavaud, sur 3.95km) et les Eaux Claires (sur 1.53km).

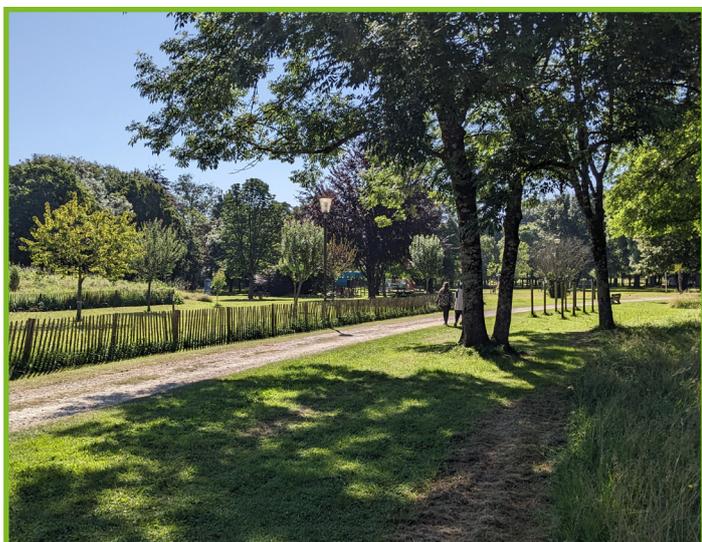
Politique « biodiversité » du territoire

La commune d'Angoulême a adopté une approche à 360° sur la question de la biodiversité, avec une invitation à tenir compte de cet enjeu dans tous ses champs de compétence (urbanisme, espaces verts, relation à l'enfant, citoyenneté et vie associative, etc.).

Des actions sont développées de manière spécifique en vue de sensibiliser, élargir, impulser, améliorer la relation de l'homme à la biodiversité.

5 axes guident la démarche de la commune d'Angoulême, en articulation avec les niveaux intercommunaux et régionaux :

- ➔ **Connaître pour protéger le vivant :** en intégrant la biodiversité de manière ambitieuse dans des documents-cadres, en acquérant du foncier dédié à la biodiversité (politique ENS), en mettant en œuvre des plans de gestion sur des zones naturelles...
- ➔ **Révéler la fibre écologique du territoire :** en mobilisant et en sensibilisant un maximum de personnes de la société civile (citoyens, entrepreneurs, partenaires et agents, etc.) avec un focus important sur les scolaires
- ➔ **Aménager et gérer durablement l'espace :** par des outils et des pratiques opérationnelles dédiées à favoriser le contact de la nature dans ses composantes locales avec les Angoumoisins (politique poumons verts, outil SESAME, plan arbre, gestion différenciée, sobriété hydrique...)
- ➔ **Solliciter la biodiversité comme atout économique :** intégration de la biodiversité dans la composante RSE des entreprises
- ➔ **Adopter des politiques publiques cohérentes et convergentes :** pour que la biodiversité intègre l'ADN de la collectivité



Verger et gestion différenciée, Parc urbain de Frégeneuil

© Angoulême



Ile aux Vaches, en bord de Charente

© Angoulême

Plan d'actions TEN

La commune d'Angoulême a été reconnue pour les actions suivantes :

→ Renaturation de cours d'école : focus sur le multi-accueil Saint-Cybard

Objectifs : tirer parti des services rendus par la Nature ; recréer des espaces d'expression de la biodiversité ordinaire ; mettre les enfants au contact de la nature.

→ Actions de gestion de la friche Baconneau

Objectifs : retrouver des mosaïques de milieux ouverts et de fourrés favorable à l'expression de la biodiversité.

→ Gestions d'espaces naturels à fort enjeu de biodiversité : l'exemple de l'île aux Vaches

Objectifs : étudier et mettre en oeuvre des actions pour un gain de biodiversité

→ Compléter le SDAL par une trame noire sur la base des données existantes

Objectifs : permettre le maintien des 66 espèces patrimoniales faunistiques sur le territoire communal ; attirer des espèces qui avaient fuit la pollution lumineuse ; donner un cadre d'action pour les techniciens en charge de la mise en oeuvre des interventions sur l'éclairage public.

→ Gestions d'espaces naturels à fort enjeu de biodiversité : acquisition de parcelles boisées stratégiques

Objectifs : consolider le rôle de «grand réservoir de biodiversité» des espaces boisés ; accéder à des espaces de nature et de fraîcheur pour les Angoumoisins

→ Sensibilisation, formation, communication visant à passer à l'action

Objectifs : former les agents municipaux ; organiser des temps forts autour de la nature ; communiquer avec les citoyens via les magazines et réseaux sociaux ; réaliser des ateliers jardin / nature dans les écoles ; mobiliser au travers d'un club des Citoyens Engagés pour la Nature ; créer un groupe de travail visant à proposer des actions concrètes sur les sujets de l'eau et de la biodiversité.



Massifs rue de Bordeaux

© Angoulême

Contact TEN



Sandra SAVIGNY

Chargée de mission Ecologie Urbaine
Commune d'Angoulême
s.savigny@mairie-angouleme.fr

Une action réalisée par l'ARB NA dans le cadre de la Stratégie régionale pour la biodiversité, avec le soutien financier de :

